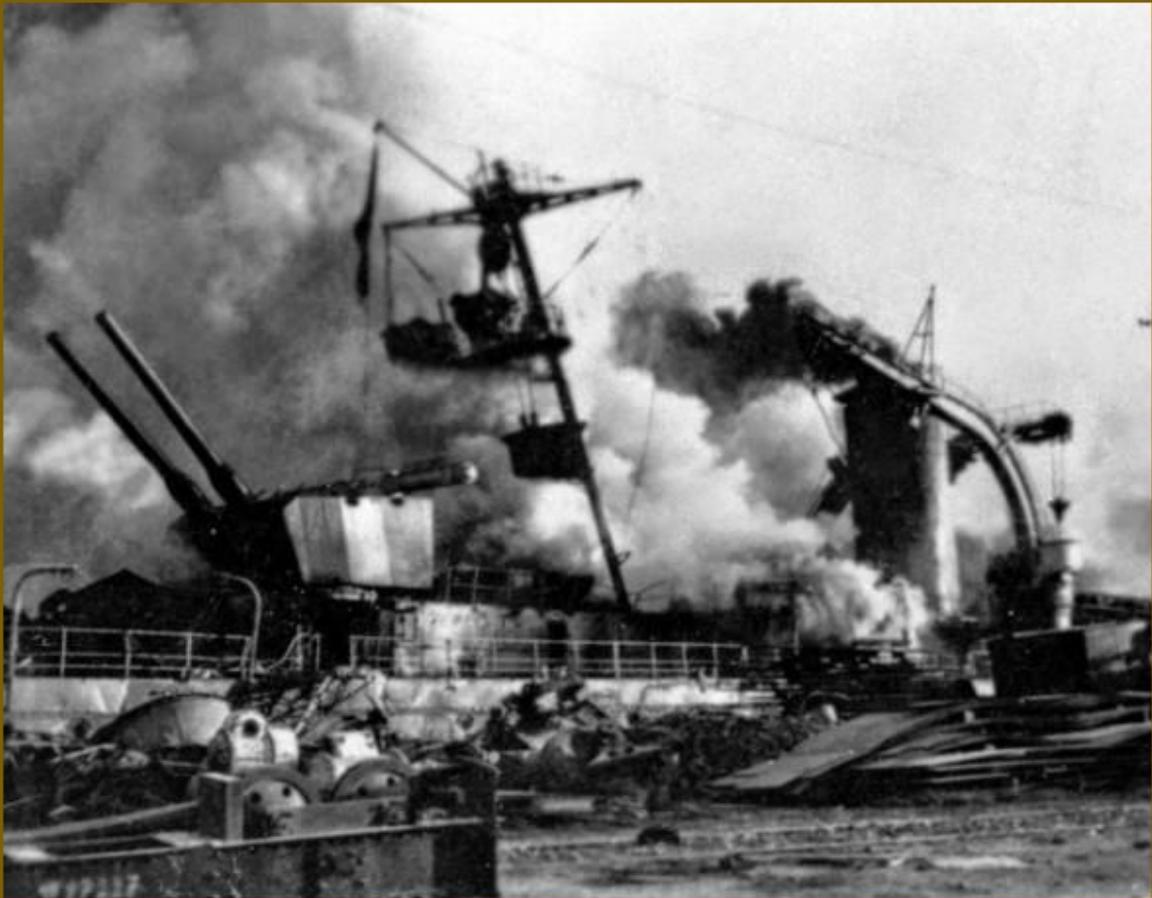


## LE SABORDAGE DE LA FLOTTE DE TOULON DU 27 NOVEMBRE 1942

*Quelques photos<sup>1</sup>*





## **INTRODUCTION**

Habitant dans le Var, département dans lequel se trouve la ville de Toulon, l'extraordinaire évènement du sabordage de la flotte française du 27 novembre 1942 dans cette même ville m'intéresse tout particulièrement.

Cet évènement majeur de la seconde guerre mondiale présente deux aspects :

- il est à l'honneur de la France de ne pas avoir livré ses bateaux à l'envahisseur allemand

- il est au déshonneur de la France d'avoir sabordé ses bateaux alors qu'ils auraient pu, sans difficultés, quitter la rade de Toulon pour rejoindre les forces alliées d'une part, et d'être le fruit de la collaboration avec l'occupant d'autre part.

Le propos de ces quelques lignes n'est surtout pas de mettre en exergue le débat du "*Pour ou contre Pétain*" ou "*Pétain, traître ou héros ?*". Son objectif est de relater des faits, et rien que des faits.

A ce sujet d'ailleurs, il est intéressant de constater la chose suivante. Il y a 11 ans, votre serviteur avait visité le Musée de la Marine de Toulon<sup>2</sup>. Parmi les nombreuses salles et les nombreux aspects de ce très beau musée consacré à la Marine Française au cours des siècles, juste une petite salle était consacrée au sabordage avec à peine un petit film de 20 minutes ne montrant même pas de photos ou film de cet évènement. Pas davantage également sur les murs de ladite salle. Seules des explications constituaient le film. Les sites internet étaient également rarissimes. Ce qui n'est plus le cas actuellement, la Marine Nationale ayant, désormais, accepté cet évènement et ne cherchant plus à "le cacher". Et c'est une bonne chose.



Les évènements de ce sabordage du 27 novembre 1942 peuvent être décrits heures par heures, voir minutes par minutes, tant la situation a été confuse des deux côtés des belligérants. Le nombre d'imprévus et l'anarchie qui y ont régnés pourrait faire que l'on s'y attarde. Mais l'intérêt en est relatif.

Votre serviteur s'est astreint à l'essentiel avec quelques détails parfois. Il vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de cette page de l'histoire. À sa connaissance, il n'y a pas eu d'exemple dans l'histoire du Monde dans les siècles passés d'un sabordage d'une telle ampleur.

## **CHOC MAJEUR**

Quel choc épouvantable, quelle tragédie, que ce sabordage de la marine militaire française à Toulon le 27/11/1942 ! Quel choc pour tous les marins militaires français ! Même du côté des décideurs de ce sabordage, le choc a été violent.

L'ossature du métier de marin, qu'il soit militaire ou civil, est fondée sur l'existence des navires. Ces derniers justifient cette branche militaire gigantesque qu'est la Marine Française.

Supprimer ses propres bateaux revient, pour un marin, à se retrouver tout nu, se suicider psychologiquement. C'est comme si on expliquait à un conducteur de char, qu'il n'a pas de char à conduire. Il se demandera pourquoi il a été formé pour cela.

Mais pourquoi donc cette marine française militaire qui était une des meilleures du monde, la deuxième paraît-il, a-t-elle décidé de s'auto détruire le plus massivement possible ? Sur l'ensemble de la flotte française stationnée à Toulon, 90 % a été sabordé ce 27/11/1942. C'est ce que nous allons voir dans ces quelques lignes, afin de mieux comprendre cet événement que votre serviteur qualifierait comme étant un des principaux de la seconde guerre mondiale.

Il faut commencer par un petit rappel, qui n'est pas directement lié à ce sabordage, mais qui a marqué les esprits de certains hauts responsables de l'amirauté française, et a joué dans la décision du sabordage : la destruction de la flotte militaire française à Mers el-Kébir par les Anglais sous l'ordre de Churchill.

### **MERS EL-KÉBIR > RÉSUMÉ**

Résumé succinct de cet évènement, majeur, lui aussi, tout de même :

La France, sous les ordres de Pétain, ayant établi une collaboration avec l'envahisseur allemand, collaboration s'affirmant chaque jour davantage, à créer un choc dans l'opinion et les dirigeants anglais, et ont considéré que la France passait du côté de leurs ennemis et non plus de leurs alliés. La flotte française devenait ainsi une menace pour l'Angleterre.



Au début de la seconde guerre mondiale, un armistice est signé en forêt de Compiègne à Rethondes le 22/06/1940 entre le Troisième Reich allemand et le gouvernement français de Philippe Pétain pour mettre fin aux hostilités ouvertes par la déclaration de guerre de la France envers l'Allemagne le 3 septembre 1939.

Le gouvernement allemand déclare solennellement, par l'article 8<sup>3</sup> du texte de l'armistice, au gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines. Sa promesse n'a pas duré longtemps comme on pouvait s'en douter.



Cet armistice est considéré par les Alliés comme l'établissement d'une collaboration, donc d'une trahison. D'abord sur le principe même de cet acte, mais aussi parce que la France, par Paul Reynaud<sup>4</sup> et la Grande-Bretagne s'étaient engagés le 28/03/1940 à ne pas conclure d'armistice séparé au "*nom de la justice et de la liberté*", et, de plus, la possibilité d'un éventuel sabordage serait également considérée comme une trahison.

Après de nombreuses tergiversations suite à l'ultimatum des anglais rejeté en totalité par l'amiral Darlan<sup>5</sup> grand patron de la marine française, Churchill lance l'Opération Catapult.

La Royal Navy bombarde la flotte militaire française qui se trouvait à Mers el-Kébir, près d'Oran, en Algérie, les 2 et 3 juillet 1940, et les avions anglais le 6 juillet. Bilan très lourd : 1 297 tués (dont 977 à bord du seul cuirassé Bretagne) et 350 blessés chez les marins français.

L'Opération Catapult se déroule également en Angleterre le 2 juillet 1940, des officiers britanniques montent à bord, de force, des navires français amarrés dans leurs ports, à Portsmouth et Plymouth afin de les neutraliser pour qu'ils ne rejoignent pas la France au cas où Vichy en donnerait l'ordre.



Amiral Darlan

Elle se déroule également à Alexandrie en Égypte, et à Dakar au Sénégal. En Égypte, l'amiral Godfroy commandant la Force X<sup>6</sup>, accepte l'ultimatum de l'amiral Sir Andrew Cunningham et fait désarmer ses navires sur place, sous contrôle britannique. Deux ans plus tard, ces navires seront réarmés et entreront dans la guerre aux côtés des Alliés. À Dakar, le cuirassé Richelieu est endommagé dans la nuit du 7 au 8 juillet 1940 par des avions qui ont décollé d'un porte-avions britannique.

### **POURQUOI CE PETIT RAPPEL DE L'ÉPISODE DE MERS-EL-KÉBIR ?**

Parce que l'amiral Jean de Laborde<sup>7</sup>, commandant la force de Haute Mer (grosse partie des navires de la rade de Toulon) en a gardé un souvenir très amer et une haine envers Churchill, ainsi que d'autres. Et cela a pesé dans le sabordage de la flotte de Toulon dont il a donné l'ordre.



Amiral LABORDE

À ce sujet, votre serviteur a réalisé un article complet sur l'épisode de Mers el-Kébir intitulé : *"Mers el-Kébir : Churchill salaud ou héros ?"* récemment publié.

### **L'ORIGINE DU MAL**

*"Plus tard, on cherchera si c'est pudeur farouche ou dédain orgueilleux qui conduisit une flotte invaincue et trop fière d'elle-même, à s'abstraire du combat et à se tenir comme à l'écart de la nation outragée.*

*Aujourd'hui, en accomplissant son geste désespéré, c'est cependant un message d'espoir et d'héroïsme qu'elle lance à la Patrie. En s'engloutissant, c'est toute la collaboration qu'elle entraîne dans l'abîme."*

*Jean TEXCIER, le 4 décembre 1942<sup>8</sup>*

L'origine du mal est, de toute évidence, la signature de l'armistice du 22/06/1940 en son article 8 suscité. La collaboration étant ainsi décrétée, l'attitude des militaires

français les mettaient dans une situation hors normes : collaborer et non se battre à l'invasion de leur pays. S'il choisissait le combat, ils entraient dans la résistance.



### **LES RÉACTIONS POLITIQUES ET DES HAUTS MILITAIRES À L'ARTICLE 8**

Le 23 juin 1940, à Bordeaux, M. Paul Reynaud, après avoir pris connaissance de la clause navale de l'armistice, avait demandé à parler, en présence du chef du gouvernement (Pétain n'était encore que le dernier président du Conseil de la IIIe République), à l'amiral Darlan.

Pourquoi Darlan ? Parce que celui-ci était, depuis le 16 juin<sup>9</sup>, à la fois ministre de la Marine et commandant en chef des forces navales. Et surtout parce que, le 19 juin, l'amiral Darlan avait donné aux deux hommes qui assumaient alors en Angleterre les responsabilités navales - le Premier Lord de l'Amirauté, Alexander et le Premier Lord de la mer, sir Dudley Pound - sa parole d'honneur que *"Quoi qu'il arrive et quelles que soient les circonstances, jamais nos bateaux de guerre ne seraient utilisés par d'autres que par nous, qu'ils resteraient français ou seraient détruits"*.

En effet, Darlan prévoyait cependant que les allemands s'accapare un jour ou l'autre la flotte française mouillant à Toulon. Il avait donc donné les ordres suivants, et ce dès 1940, à ses hauts gradés subordonnés :

1. *Les navires de guerre doivent rester français avec pavillon français et équipage français.*
2. *Des précautions d'auto-sabotage doivent être prises pour que l'ennemi ou étranger s'emparant d'un bâtiment par force ne puisse s'en servir.*

3. Dans le cas où la Commission allemande d'armistice décidait autrement que dans le 1, les navires seront soit conduits aux États-Unis, soit sabordés. En aucun cas ils ne devront être laissés intacts à l'ennemi.
4. Les navires ainsi réfugiés à l'étranger ne devront pas être utilisés à des opérations de guerre contre l'Allemagne ou l'Italie sans ordre du CEC<sup>10</sup> EMF<sup>11</sup>.

Le 28 mars 1940 à Londres, la France, par la plume de Paul Reynaud, et l'Angleterre avaient pris l'engagement formel d'honneur de ne pas traiter séparément la paix avec l'ennemi commun. Darlan estimait que la non appartenance des navires français aux mains de l'ennemi, l'exonérait de tout scrupule et considérait que son honneur n'en était pas atteint.



Cependant les Anglais et De Gaulle ne l'entendaient pas de cette oreille. La convention signée à Rethondes ne faisait intervenir principalement que la parole d'Hitler et donc la flotte française n'avait aucune assurance de rester sous commandement français. Le général De Gaulle déclare que cet armistice laissait "à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte".

Ces scepticismes ont été interprété par l'amiral Darlan comme injurieux, et lors du sabordage novembre 1942, il a trouvé là l'occasion inespérée de se laver définitivement des soupçons à son encontre.

En homme intelligent, il savait que ce qu'il disait était faux car Toulon n'était plus sous ses ordres le 10/11/1942 lorsque le maréchal Pétain décidait d'assumer lui-même les commandements des forces de terre, de mer et de l'air.

### **L'OPÉRATION ATILA (ANTON)**



C'est le nom initial du plan allemand d'invasion de la zone libre pendant la seconde guerre mondiale. Elle a été pensée en 1940 est finalement exécutée en 1942 dans une version modifiée appelée par les Allemands Opération Anton. Malgré les accords signés, Hitler préparait en douce, et ce dès le 10/12/1940, la mise en place du dispositif qui devait permettre deux ans plus tard l'invasion brutale de la zone sud française<sup>12</sup> en totale violation de la convention d'armistice, puis ensuite le coup de force sur Toulon.

Dès le 10 décembre 1940, l'opération Attila, dont l'exécution devait finalement entraîner le sabordage de la flotte française, était définie, préparée. Elle fera l'objet de mises au point au cours des conférences navales des 8 et 9 janvier et 4 février 1941.

L'assaut contre la flotte de Toulon a été décidé par le Grand quartier général du Reich ainsi que la neutralisation des casernes où stationnent les régiments de l'armée d'armistice. Le courrier que le Führer adresse au Maréchal est long de huit pages. Il considère notamment que des généraux et des amiraux français ont failli à leurs paroles et qu'il se doit de prendre les mesures adaptées à ces attitudes répétées et inqualifiables.

À la suite de l'Opération Attila (Anton), le contre-amiral AUPHAN<sup>13</sup>, secrétaire d'État à la Marine, Chef d'état-major des Forces Maritimes écrit à l'Amiral Erich RAEDER<sup>14</sup>, commandant les forces maritimes allemandes, lui demandant d'intervenir pour épargner la flotte française de Toulon<sup>15</sup>.

## L'OPÉRATION TORCH

En novembre 1942, après l'opération britannique Catapult et le plan allemand Attila, les américains lancent l'Opération Torch. Entrés dans la guerre depuis le 7 décembre 1941, depuis Pearl Harbor, avec la participation des anglais, l'Opération Torch consiste en un débarquement des Alliés le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord (Maroc et Algérie).

Le but était d'établir une base de départ pour l'assaut ultérieur de la forteresse Europe. La prise d'Alger se fait en un jour grâce à la Résistance française, alors qu'à Oran et au Maroc, les généraux du régime de Vichy accueillent les Alliés à coups de canon, tout en livrant la Tunisie (alors sous protectorat) aux Allemands sans aucune résistance, déclenchant ainsi la campagne de Tunisie<sup>16</sup>.

### Opération Torch



Débarquement sur les côtes de l'Afrique du Nord.

#### Informations générales

Date	Du 8 au 16 novembre 1942
Lieu	Maroc, Algérie
Issue	Victoire des Alliés et changement de camp des forces françaises d'Afrique du Nord

#### Belligérants

 États-Unis	 État français
 Royaume-Uni	 Reich allemand
 Résistance française	

La reddition des troupes françaises vichystes au Maroc eut lieu le 11 novembre. Des sous-marins allemands, arrivés sur les lieux le jour du cessez-le-feu, menèrent ensuite des attaques devant Casablanca jusqu'au 16 novembre.

Ce débarquement marque, avec la victoire britannique d'El Alamein en Égypte, le tournant de la Campagne d'Afrique du Nord. Il est contemporain de la Bataille de Stalingrad, sur le Front de l'Est et enclenche, avec cette dernière, le début du reflux de l'Axe<sup>17</sup> (Allemagne, Italie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Croatie) en Europe et en Afrique du Nord.

L'amiral DE LABORDE, commandant en chef les Forces de Haute Mer envoie le communiqué suivant à ses subordonnés, le 11 novembre 1942 :

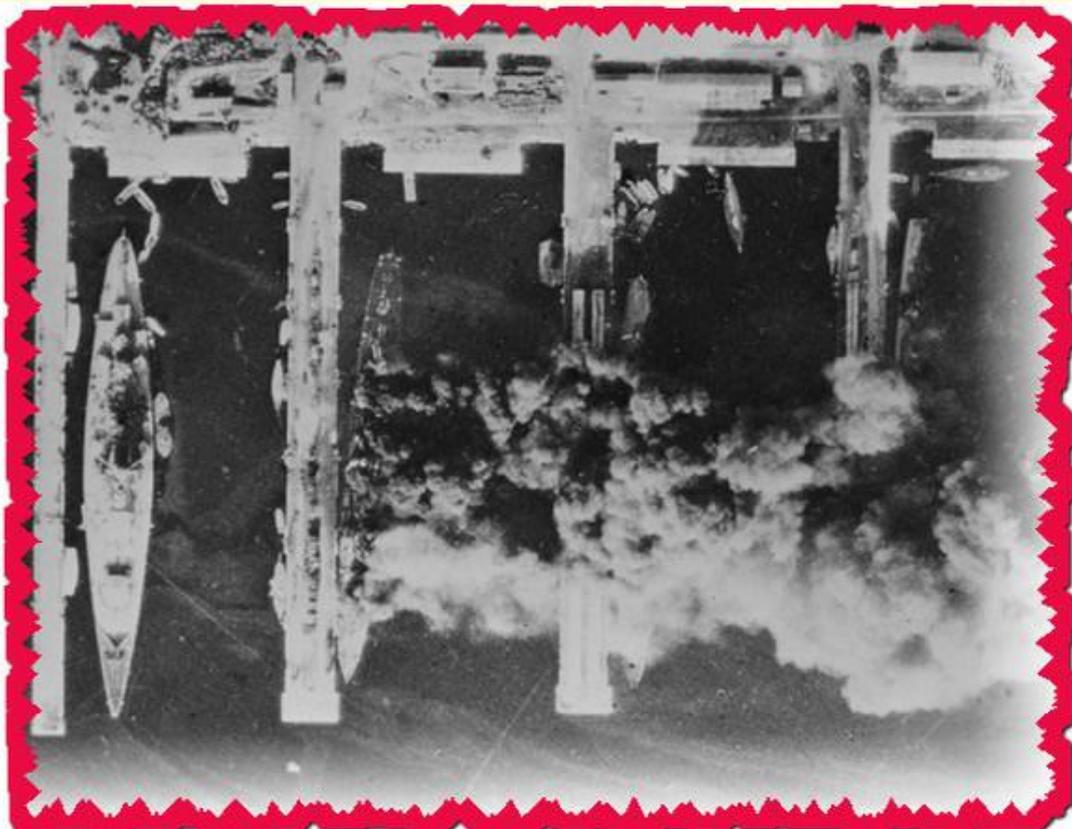
*"À la suite de ces événements d'Afrique du Nord, le gouvernement allemand a notifié au Maréchal qu'il jugeait nécessaire pour la sécurité de l'Europe d'assurer lui-même la*

défense de nos côtes de France non occupée et de Corse, que les conditions de l'armistice ont laissées aussi peu défendues que l'étaient celles de l'Algérie. À la suite de cette notification contre laquelle le Maréchal a protesté en tant que contraire aux conditions de l'armistice, les troupes allemandes ont franchi la ligne de démarcation et sont en marche pour occuper des positions de défense de nos côtes. Le gouvernement allemand a déclaré officiellement qu'il ne faisait occuper provisoirement des positions de défense que dans un but strictement militaire. Ceci n'implique d'emprise d'aucune sorte des autorités allemandes sur la flotte".

### **L'OPÉRATION LILA**



**Sabordage de la flotte française dans la rade de Toulon le 27 novembre 1942**



**Épaves de deux contre-torpilleurs de la Marine française sabordée le 27 novembre 1942**



### **Qu'est-ce que l'Opération Lila ?**

La plus grande partie de la flotte française a été sabordée à Toulon le 27 novembre 1942 sur l'ordre de l'Amirauté, en réaction à l'opération Lila ordonnée par Hitler consistant à la capture de la flotte du régime de Vichy par le Troisième Reich. Près de 90 % de la flotte française stationnée dans la base navale de Toulon est détruite ; quelques rares unités appareillèrent, échappant tant au sabordage qu'à la capture par les forces de l'Axe.

À la suite des combats de Mers-el-Kebir, les navires de la marine française sont concentrés à Toulon où ils restent sous contrôle français mais sont soit désarmés, soit privés de carburant comme expliqué plus haut.

À Toulon, le commandement était partagé entre l'amiral Jean de Laborde, qui dirigeait les Forces de Haute Mer (flotte de haute mer) et l'amiral André Marquis<sup>18</sup>, le préfet maritime qui supervisait la base.

Le commandant des forces françaises de Vichy, l'amiral François Darlan, lors d'un voyage en Afrique du Nord (venu à l'improviste au chevet de son fils Alain, gravement malade), a été capturé lors de l'Opération Torch. De partisan acharné de la politique de collaboration du maréchal Pétain avec l'Allemagne nazie (il a été ministre de la Marine du premier gouvernement du régime de Vichy puis, en février 1941, chef du gouvernement vichyste), en novembre 1942, il se rallie avec réticences et hésitations aux Alliés. L'amiral exerce dès lors le pouvoir sur une partie des colonies africaines de la France, avant d'être assassiné quelques semaines plus tard.

Il ordonne à De Laborde de naviguer vers Dakar avec la flotte. Connaissant le changement de loyauté de Darlan et n'aimant personnellement pas son supérieur, de Laborde a ignoré la demande. Alors que les forces allemandes se déplaçaient pour occuper la France de Vichy, Hitler désirait prendre la flotte française par la force. Il en fut dissuadé par le grand amiral Erich Raeder qui déclara que les officiers français honoreront leur promesse d'armistice de ne pas laisser leurs navires tomber entre les mains d'une puissance étrangère. Au lieu de cela, Raeder a proposé que Toulon soit laissé inoccupé et sa défense confiée aux forces françaises de Vichy. Alors qu'Hitler a accepté le plan de Raeder en surface, il a poursuivi son objectif de prendre la flotte. Une fois sécurisés, les plus gros navires de surface devaient être transférés aux Italiens tandis que les sous-marins et les petits navires rejoindraient la Kriegsmarine<sup>19</sup>.

Le 27 novembre à 1h30, les habitants du village de Cugnes-les-Pins sont réveillés par le fracas des chenilles et des motocyclistes. Le poste de gendarmerie est neutralisé, les fils coupés. À 3h30, Ollioules, même scène. Le groupe B allemand poursuit sa marche vers Toulon dans le grondement de ses moteurs. Mais la marche est plus lente que prévu. Le retard s'accumule. On ne sera pas à 4h25 devant les portes de l'arsenal. Le bataillon Heilbronn, qui doit atteindre la porte ouest et les appontements Milhaud, est bloqué par un passage à niveau fermé. Un train de marchandises passe, interminable.

Seuls, les S.S. seront à l'heure ! Traversant La Valette en trombe, ils ont obligé un gendarme sous la menace d'un revolver à monter dans un char et à leur indiquer le plus court chemin pour le fort Lamalgue<sup>20</sup>.

À 4h30, ils débouchent sur le terre-plein, se font ouvrir la porte, font irruption dans la cour. L'amiral Marquis est fait prisonnier, mais l'amiral Robin, chef d'état-major de l'amiral Marquis, en pyjama, a le réflexe de s'enfermer dans son bureau. Il saute sur son téléphone et appelle le major général de l'arsenal, le contre-amiral Dornon, lequel retransmet aussitôt l'ordre de sabordage à l'amiral Laborde à bord du *Strasbourg*. Pour le moment, les Allemands négligent le réseau marine, et la communication est obtenue instantanément.

*"Les Allemands ont occupé le fort Lamalgue, c'est la prise de Toulon par la force !" Prévians Guérin*





Lorsque le contre-amiral Guérin, chef d'état-major des Forces de haute mer est informé de l'opération allemande, il tente de joindre le préfet maritime, l'amiral Marquis. Mais trop tard, l'officier a déjà été appréhendé. Toutes les communications qui sont possibles démontrent qu'à terre, les Allemands ont pris le contrôle de tous les points sensibles. C'est la raison pour laquelle le vice-amiral de Laborde ordonne : "*Faire faire le branle-bas sur tous les bâtiments*". Le message est diffusé car au central téléphonique du fort Lamalgue. Le capitaine de corvette Le Nabec y parvient alors que les Allemands défoncent la porte du local où il s'est retranché. De navire en navire l'ordre est répercuté.

Va-t-on allumer les feux<sup>21</sup> ou procéder aux opérations de sabordage ? La décision en revient au vice-amiral de Laborde qui hésite.

Le 11 novembre, le secrétaire français de la Marine Gabriel Auphan a ordonné à de Laborde et Marquis de s'opposer à l'entrée de forces étrangères dans les installations navales et sur les navires français, bien que la force ne devait pas être utilisée. Si cela ne pouvait être fait, les navires devaient être sabordés. Quatre jours plus tard, Auphan rencontra de Laborde et tenta de le persuader d'emmener la flotte en Afrique du Nord pour rejoindre les Alliés. Laborde a refusé en déclarant qu'il ne naviguerait qu'avec des ordres écrits du gouvernement. Le 18 novembre, les Allemands exigent la dissolution de l'armée de Vichy.

### Contre-amiral Bléhaut



Un des subordonnés de Laborde, le contre-amiral Bléhaut, dira ensuite que, les pleins de mazout et d'armes étant faits, la flotte aurait pu sortir au début de novembre. Mais seuls cinq sous-marins franchirent les passes ; deux d'entre eux rallièrent l'Afrique du Nord. Et, en 1943, le comte de Laborde écrit : « *Les six mille officiers et marins des forces de haute mer peuvent jurer que je n'ai jamais cessé de leur communiquer ma haine des Anglo-Saxons, antérieure même à Mers el-Kébir, que je n'ai jamais songé à faire appareiller la flotte pour les joindre.* ».

Dans son Journal des années noires (1940-1944), Jean Guéhenno<sup>22</sup> consigne : « *On n'a pas de mérite à être dupe. Mais ces messieurs de la Marine n'aimaient pas les Anglais et ne voulaient pas se battre à leurs côtés. Il faut que la France fasse les frais de leur vanité et de leur sottise.* » Jugé à la Libération par la Haute Cour de justice, l'amiral de Laborde est, le 28 mars 1947, condamné à mort avant de bénéficier de la grâce du président Auriol qui transforme l'arrêt en peine de détention perpétuelle. Cela ne l'a pas empêché de mourir dans son lit en 1977 à l'âge de 98 ans.

## **LA FLOTTE FRANÇAISE STATIONNÉE À TOULON**

Après les destructions de Mers-el-Kébir, Dakar, Madagascar... les navires sont repliés à Toulon mais souffre de plusieurs insuffisances :

- Les navires ont peu navigué depuis 2 ans.
- Les équipages manquent d'entraînement.
- L'artillerie anti-aérienne est insuffisante.
- Seules quelques grosses unités sont équipées du radar français.
- Les bâtiments ne disposent pas d'appareils d'écoute sous-marine moderne.

La flotte est composée de deux éléments :

1. La force de Haute Mer sous le commandement de l'amiral Jean de Laborde. 38 bâtiments de combat neufs ou récents en 1939.

Cette force représente en tonnage un quart des navires de guerre français encore à flot.

2. La flotte hétéroclite sous le commandement de l'amiral André Marquis, préfet maritime. 135 bâtiments.



## Déroulement de l'Opération LILA

L'Opération LILA est la version définitive de l'Opération Attila. Le 27 novembre, les Allemands lancent l'opération Lila dans le but d'occuper Toulon et de s'emparer de la flotte. L'ordre a été donné par Hitler en personne.

L'affaire a été montée en deux temps, avec un décalage de quarante-cinq minutes entre chaque phase. Premier temps : neutralisation du P.C. de l'amiral Marquis par l'occupation du fort Lamalgue, et fermeture de la nasse sur l'escadre de Toulon par la

L'amiral Jean de Laborde et le capitaine de corvette Jacques Lapébie le 22 novembre 1939



mise en batterie au Mourillon et à Saint-Mandrier de pièces d'artillerie croisant leurs feux sur la petite rade et la passe. Deuxième temps : occupation de l'Arsenal et capture des bâtiments.

Composées d'éléments de la 7e Panzer Division et de la 2e SS Panzer Division, quatre équipes de combat sont entrées dans la ville vers 4 heures du matin. Prenant rapidement Fort Lamalgue, ils capturent Marquis mais ne parviennent pas à empêcher son chef d'état-major d'envoyer un avertissement.

Abasourdi par la trahison allemande, de Laborde donna l'ordre de se préparer au sabotage et de défendre les navires jusqu'à ce qu'ils aient coulé. En avançant à travers Toulon, les Allemands occupèrent des hauteurs surplombant le canal et larguèrent des mines pour empêcher une évasion française.

Arrivés aux portes de la base navale, les Allemands ont été retardés par les sentinelles qui ont exigé des documents permettant l'admission. À 5 h 25, les chars allemands sont entrés dans l'arsenal. Va-t-on allumer les feux ou procéder aux opérations de sabotage ? La décision en revient au vice-amiral de Laborde qui hésite. Puis il donne l'ordre de saborder depuis son vaisseau amiral Strasbourg conformément aux plans préparés dès 1940 pour le cas où des forces indépendantes du gouvernement de Vichy menaceraient des navires français, par le message suivant : *"Ici amiral Forces haute mer, sabordez la Flotte, sabordez la Flotte"*.

Les opérations portent sur le gouvernail, les prises d'eau des compartiments, les chaudières et les canons. Pendant que les opérations sont en cours, Laval<sup>23</sup> conduit une réunion improvisée avec plusieurs amiraux et officiers généraux. Le chef du gouvernement veut : *"éviter les incidents"*. Il cherche le moyen d'entrer en contact avec Toulon et l'amiral le Luc<sup>24</sup> n'a aucune difficulté à obtenir la préfecture maritime. Il obtient l'enseigne Pieters. À l'amiral qui l'interroge sur la situation, l'enseigne réplique : *"Écoutez vous-même, les bateaux sont en train de sauter"*. Le Luc dicte alors ce message à destination des amiraux Paquis et de Laborde : *"De la part président Laval, éviter tout incident, de la part amiral Abrial ceci modifie intégralement tous les ordres antérieurement reçus"*.

**Pierre Laval**



Mais les communications deviennent difficiles incertaines et plusieurs indications prêtent à confusion. Toujours est-il que des combats ont rapidement éclaté le long du front de mer, les Allemands étant sous le feu des navires. Épuisés, les Allemands ont tenté de négocier, mais sans grand succès. La rade est recouverte d'un épais nuage d'une fumée d'un noir intense, signe que des incendies se développent. Les Français ont retiré les passerelles pour empêcher partout où cela est possible aux Allemands de monter à bord des navires. Les troupes allemandes sont montées cependant à bord avec succès du croiseur Duplex et ont fermé ses vannes marines, mais ont été chassées par des explosions et des incendies dans ses tourelles. Bientôt, les Allemands furent entourés de navires en train de couler et de brûler. À la fin de la journée, ils n'avaient réussi à prendre que trois destroyers désarmés, quatre sous-marins endommagés et trois navires civils, mais n'ont pas pu monter à bord de la plupart des navires à temps pour empêcher leur naufrage.

Hitler est en train de perdre la partie et la Royale ses plus beaux bâtiments, l'essentiel de sa puissance opérationnelle.

Le haut commandement ennemi est furieux mais n'accuse pas Vichy : *"Une partie de la flotte française s'est sabordée malgré les ordres contraires du gouvernement français"*. Laval écrit à Hitler avec un propos condescendant qui cherche à la fois à se justifier et à regretter ce qui vient de se produire<sup>25</sup>.



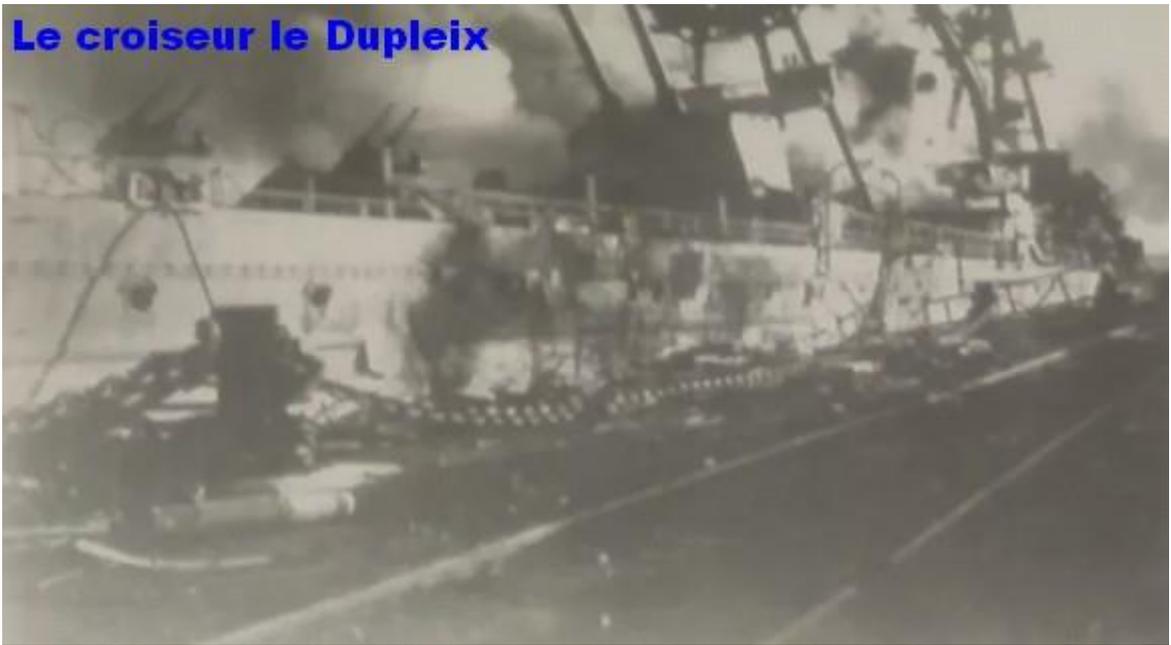
**Le croiseur le Colbert**



**Le cuirassé le Condorcet**



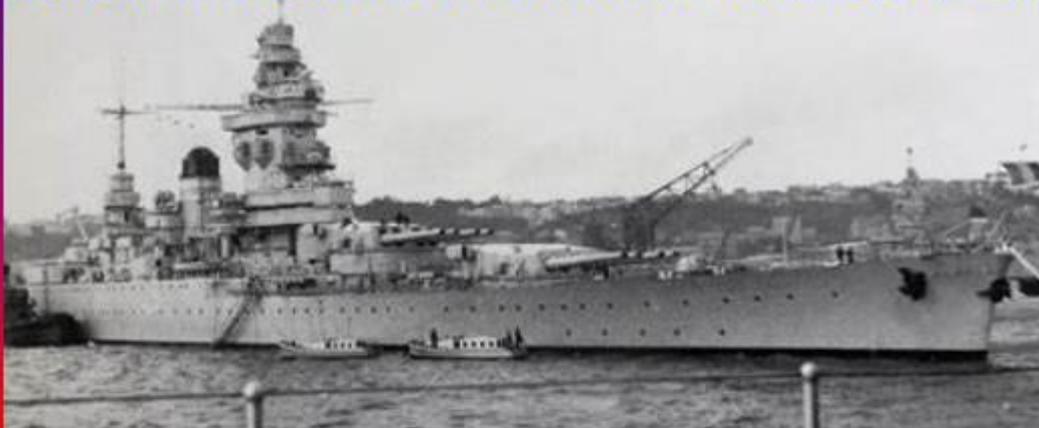
**Le croiseur le Duplex**



**Un torpilleur**



**LE CUIRASSÉ STRASBOURG DANS LE PORT DE BREST,  
JUSTE AVANT LE DÉBUT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**



**... ET APRÈS LE SABORDAGE**



Le cuirassé Strasbourg était le navire amiral de Jean de Laborde, amiral-commandement les Forces de Haute Mer (flotte de haute mer). Cette Force était composée de 38 bâtiments de combat neufs ou récents en 1939. Elle représentait, en tonnage, un quart des navires de guerre français encore à flot. C'est l'amiral Jean de Laborde qui, le 27 novembre 1942 à 5 h 45 du matin, donne l'ordre de sabordage conformément aux plans préparés dès 1940 pour le cas où des forces indépendantes du gouvernement de Vichy menaceraient des navires français.

## Les conséquences du sabordage

De de tout cela, dans les combats du 27 novembre, les Français ont perdu 12 tués et 26 blessés, tandis que les Allemands ont subi un blessé. En sabordant la flotte, les Français ont détruit 77 navires, dont 3 cuirassés, 7 croiseurs, 15 destroyers et 13 torpilleurs<sup>26</sup>. Cinq sous-marins ont réussi à démarrer, trois atteignant l'Afrique du Nord, un l'Espagne et le dernier contraint de se saborder à l'embouchure du port. Le navire de surface Leonor Fresnel a également échappé<sup>27</sup>. Alors que Charles de Gaulle et les Français libres ont sévèrement critiqué l'action, déclarant que la flotte aurait dû tenter de s'échapper, le sabordage a empêché les navires de tomber aux mains de l'Axe. Alors que les efforts de sauvetage ont commencé, aucun des plus gros navires n'a repris du service pendant la guerre. Après la libération de la France, Laborde a été jugé et reconnu coupable de trahison pour ne pas avoir tenté de sauver la flotte. Reconnu coupable, il est condamné à mort. Cela a été rapidement commué en réclusion à perpétuité avant qu'il ne bénéficie d'une grâce en 1947.

Si le chef du gouvernement, Pierre Laval, a tenté par deux fois d'interrompre l'opération, préférant livrer la flotte aux Allemands, la plupart des Français, y compris à Vichy, y voient un acte de courage. Le régime de Pétain censure au maximum les informations au sujet de cet épisode qui non seulement prive l'État français de son dernier symbole de puissance, mais révèle la vraie nature et le déséquilibre total du pacte noué avec Hitler.

En Allemagne aussi, les images de l'événement sont rares, les commentaires très évasifs. En revanche, le naufrage de Vichy restaure en partie la réputation des Français auprès des Alliés. Les images des navires coulés par leurs propres marins, au lieu de signifier la défaite de la France ou, comme à Mers-El-Kébir la tension entre Alliés, représentent une victoire politique : l'entrée définitive de la France Libre de De Gaulle dans la coalition antinazie.

Ci-dessous le discours du Général de Gaulle à la B.B.C. dans l'émission Honneur et Patrie le 27 novembre 1942<sup>28</sup> :

[Cliquer ici](#)

Une nouvelle page va s'ouvrir et pour revenir à ce texte, la fermer.

### **IL A VÉCU LE SABORDAGE DE LA FLOTTE À TOULON**

*"Je veux témoigner maintenant car, dans dix ans, je ne serai sûrement plus là pour le faire !"* Assis à son bureau, dans sa maison de Reuilly, Jean-Michel Pasquet raconte cet épisode de sa vie qu'il n'a pas compris tout de suite. Cet épisode où il n'en croyait pas ses yeux et ses oreilles et où il a eu peur. Il n'avait pas encore 18 ans.

Tout avait commencé par une lettre de réquisition du préfet, qui envoyait le jeune Issoldunois travailler dans l'agriculture. *"Cela commence comme ça et, après, tu seras envoyé en Allemagne"*, lui avait dit son père. Ancien marin, ce dernier parvenait à le convaincre de s'engager dans la marine. *"En septembre 1942, je prenais le train, direction Toulon. C'était une aventure pour moi de quitter le sol berrichon"*. Petite aventure en comparaison de ce qu'il allait bientôt vivre en rade de Toulon, alors qu'il était sur le navire école avec quelque 500 autres mousses : *"C'était la nuit, ce 27 novembre 1942, et on dormait tranquillement quand une violente explosion nous a fait*

*sursauter. On s'est jetés en bas de nos hamacs ; les cadres nous ont dit de nous habiller, et on s'est mis sous le bastingage. Puis on est monté pour voir et là, on a découvert une épaisse fumée. On ne voyait plus rien de Toulon. Les bateaux brûlaient. Nous étions à moins d'un kilomètre de là !"*

Il a fallu pas mal de temps à ces mousses pour comprendre ce qui se passait : *"On a fini par nous dire que c'était la marine française qui se sabordait, car les Allemands étaient à pied d'œuvre !"*. Tellement là qu'ils ne devaient pas tarder à monter dans le bateau école. *"Mais ils ont compris que l'on était des élèves et que le bateau était totalement désarmé. Ils sont finalement partis, et on a entonné La Marseillaise"* Une dernière fois avant d'être démobilisés, quelques jours plus tard, comme les 50.000 autres marins présents : *"Il y avait un monde fou en gare. C'était le 9 décembre, je m'en souviens très bien, car c'est le jour de mon anniversaire. Je repartais donc pour Issoudun"*

Avec ce souvenir de 80 bateaux coulés dans le port et de trois sous-marins, seulement, qui avaient réussi à prendre le large. Avec ce souvenir également dans la tête d'effroyables détonations.

Deux ans plus tard, il retournait à Toulon. Puis partait en Indochine. Sept ans de marine. Soixante-dix ans de souvenirs.



Il existe sur internet quelques films très bien réalisés sur cette tragédie. Je vous recommande particulièrement celui dont le lien est ci-dessous. C'est un montage d'acteurs dans l'ambiance de l'époque, mais incluant très largement de nombreux documents d'époque. Le rythme est soutenu, les explications sont claires pour relater l'extrême confusion qui a régné ce jour du 27 novembre 1942. Bon visionnage !

<https://www.youtube.com/watch?v=UbOY1ITBAPl>

*Auteur de ce PDF : Cachou*

---

<sup>1</sup> Ces photos ont été prises sur internet

<sup>2</sup> Musée National de la Marine de Toulon  
Place Monsenergue,  
Quai de Norfolk  
83000 Toulon  
T. 04 22 42 02 01  
toulon@musee-marine.fr  
GPS : avenue du général Magnan  
Parking : Place d'Armes, Place de la Liberté  
Bus : 6, 15, 23, 40 et U  
Arrêt : Préfecture maritime

<sup>3</sup> Article 8 de l'armistice du 22 juin 1940 définit le sort de la Marine française.

---

« La flotte de guerre française — à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial — sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie. La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennellement au Gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines. Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française lors de la conclusion de la paix ; exception faite de la partie de la flotte de guerre française à déterminer qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, toutes les unités de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelées en France. »

<sup>4</sup> Paul Reynaud est président du Conseil du 22 mars au 16 juin 1940, fonction qu'il cumule avec celle de ministre des Affaires étrangères puis de ministre de la Guerre. Au début de la Seconde Guerre mondiale, après la débâcle de juin, Paul Reynaud, alors en désaccord avec les principaux membres du gouvernement et responsables militaires quant à la conduite à tenir, démissionne et se voit remplacé par le maréchal Pétain, qui signe l'armistice.

Durant l'occupation, il est d'abord emprisonné en France par le régime de Vichy, puis, à partir de 1942, en Allemagne par le IIIe Reich.

Après la guerre, il retrouve un mandat de député, se faisant élire dans le Nord, ainsi que des responsabilités ministérielles.

<sup>5</sup> François Darlan né en 1881 et mort assassiné le 24 décembre 1942 à Alger, est un amiral et homme politique français. Chef de la Marine française au début de la Seconde Guerre mondiale, il est ministre de la Marine du premier gouvernement du régime de Vichy puis, en février 1941, chef du gouvernement vichyste où il s'investit dans la politique de collaboration du maréchal Pétain avec l'Allemagne nazie.

Remplacé par Pierre Laval en avril 1942, Darlan reste commandant en chef des forces de Vichy. Présent à Alger lors du débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, il se rallie avec réticences et hésitations aux Alliés. L'amiral exerce dès lors le pouvoir sur une partie des colonies africaines de la France, avant d'être assassiné quelques semaines plus tard.

<sup>6</sup> La Force X est une escadre de la Marine nationale française réunie au début de la Seconde Guerre mondiale en vue de parer à une intervention de l'Italie en Méditerranée orientale.

Elle est constituée d'un cuirassé de 26 500 tonnes (Lorraine), de trois croiseurs de 10 000 tonnes (Duquesne, Tourville, Suffren), d'un croiseur de 7 500 tonnes (Duguay-Trouin), de trois torpilleurs de 1 500 tonnes (Basque, Forbin, Fortuné) et d'un sous-marin de 1 500 tonnes (Protée).

Commandée par l'amiral Godfroy, elle quitte Toulon le 25 avril 1940. Elle est au complet à Alexandrie le 24 mai, où elle voisine avec une escadre britannique commandée par l'amiral sir Andrew Cunningham. Le 4 juillet 1940, suite à l'opération Catapult, celle-ci doit capturer ou neutraliser la Force X. Les bonnes relations qui prévalent entre les deux amiraux Godfroy et Cunningham permettent d'engager des négociations entre les deux états-majors, qui aboutissent à un compromis. Les Français acceptent de vider leurs soutes à mazout et retirer les mécanismes de tir de leurs canons, en échange de quoi les navires restent sous le contrôle de leur commandement. Cunningham promet de rapatrier les équipages.

Après des accords signés le 30 mai 1943, toute la force X bascule dans le camp allié. L'amiral Godfroy obtient ainsi l'autorisation des Britanniques d'appareiller. Il place sa flotte sous les ordres du gouvernement d'Alger, au moment où se met difficilement en place le Comité français de la Libération nationale. La flotte rejoint Dakar, "un port de notre grande colonie d'Afrique occidentale libre de toute occupation étrangère", par le canal de Suez et le Cap avant de se rendre à Alger. À son arrivée, l'Amiral Godfroy qui descend de la coupée avec les honneurs est arrêté sur le quai par des gaullistes, et embarqué séance tenante dans un camion. Favorable au général Giraud, il est écarté de tout commandement par les partisans de De Gaulle au sein du CFLN et mis à la retraite d'office par décret du 10 décembre 1943.

<sup>7</sup> Jean de Laborde (1878-1977) est un amiral français, responsable du sabordage de la force navale de haute mer à Toulon, le 27 novembre 1942. Il est vice-amiral commandant en chef pour l'Atlantique en 1940 avant d'être nommé à Toulon à la tête de la flotte qui subsiste après l'affrontement franco-anglais de Mers el-Kébir et la suspension, par Hitler, de l'article 8 de la convention d'armistice (désarmement de la marine).

Son loyalisme envers le gouvernement de Vichy est sans faille : en 1942, en accord avec le maréchal Pétain, Pierre Laval et l'amiral Platon, il présente à l'ambassade du Reich à Paris le projet de formation d'un corps franc de vingt mille hommes, qui serait envoyé au Tchad pour combattre les

---

Forces françaises libres rassemblées par le futur maréchal Leclerc de Hauteclocque. Mais les Allemands ne donnent pas suite à cette idée.

Après le débarquement en Afrique du Nord, Toulon forme, le 11 novembre 1942, un camp retranché. La veille, l'amiral de Laborde a fait prêter serment aux commandants des bâtiments de « défendre Toulon contre les Américains, les Anglais et les Français ennemis du gouvernement ». Les deux capitaines qui s'y refusaient – Pothuau et Du Garreau – ont dû quitter leur poste. Le 16, les Allemands imposent le retrait de la division renforcée qui garde le port. Cependant, le 25, Jean de Laborde affirme que la place reste « sous le commandement de la marine française », ce qu'il explique par « les sentiments d'admiration » que portent à celle-ci les hautes autorités militaires de l'Axe.

Le 27 novembre, à 5 h 45 du matin, Jean de Laborde donne l'ordre de sabotage conformément aux plans préparés dès 1940 pour le cas où des forces indépendantes du gouvernement de Vichy menaceraient des navires français.

Un de ses subordonnés, le contre-amiral Bléhaut, dira ensuite que, les pleins de mazout et d'armes étant faits, la flotte aurait pu sortir, facilement au début de novembre, ou avec des dégâts ensuite. Mais seuls cinq sous-marins franchirent les passes ; deux d'entre eux rallièrent l'Afrique du Nord. Et, en 1943, le comte de Laborde écrivit : « Les six mille officiers et marins des forces de haute mer peuvent jurer que je n'ai jamais cessé de leur communiquer ma haine des Anglo-Saxons, antérieure même à Mers el-Kébir, que je n'ai jamais songé à faire appareiller la flotte pour les joindre. » Au soir du 27 novembre 1942, la France n'a plus de marine de guerre car quatre cuirassés, sept croiseurs, dix-sept contre-torpilleurs, un transport d'avions, six avisos, seize sous-marins sont allés par le fond. Le 28, l'amiral de Laborde remercie les officiers et marins pour leur discipline et un « dévouement plus méritoire que bien d'autres actes d'héroïsme ».

Au même moment, Jean Guéhenno consigne dans son Journal des années noires (1940-1944) : « On n'a pas de mérite à être dupe. Mais ces messieurs de la Marine n'aimaient pas les Anglais et ne voulaient pas se battre à leurs côtés. Il faut que la France fasse les frais de leur vanité et de leur sottise. » Jugé à la Libération par la Haute Cour de justice, l'amiral de Laborde est, le 28 mars 1947, condamné à mort avant de bénéficier de la grâce du président Auriol qui transforme l'arrêt en peine de détention perpétuelle.

<sup>8</sup> Jean Texcier, né à Rouen le 6 octobre 1888 et mort le 22 mars 1957, est un peintre, illustrateur et journaliste français. Sous le pseudonyme de Jean Cabanel, il rédige des portraits d'auteurs contemporains. C'était un homme de gauche ayant participé à la Résistance.

<sup>9</sup> Le dimanche 16 juin 1940, à Bordeaux, signe la formation du gouvernement Pétain. Le Président du Conseil Paul Reynaud (62 ans) démissionne. Dans le respect des règles constitutionnelles, le maréchal Philippe Pétain (84 ans) est chargé de former un nouveau gouvernement.

Au même moment, l'armée allemande envahit la Belgique et la Hollande et perce dans les Ardennes françaises. Armistice ou capitulation ? Dans le désarroi général, Paul Reynaud aurait souhaité que les militaires demandent un cessez-le-feu ou une capitulation tandis que le gouvernement se serait replié en Afrique du Nord pour continuer la lutte dans l'honneur.

Mais le général Maxime Weygand (73 ans) veut obliger le pouvoir civil à assumer sa part de la défaite. Il fait observer aussi qu'une capitulation entraînerait l'occupation de tout le territoire, la reddition de toutes les troupes et la saisie de toutes les armes, y compris de la flotte.

Il convainc le nouveau chef du gouvernement, Philippe Pétain, de conclure un armistice, c'est-à-dire un accord de gouvernement à gouvernement aboutissant à un arrêt provisoire des combats dans l'attente d'un traité de paix en bonne et due forme.

Le vieux maréchal veut épargner à la population les tourments d'une occupation militaire sans contrepoids civil. Comme Weygand, il a le sentiment que l'armée a fait son devoir et qu'il ne saurait y avoir de déshonneur à reconnaître la défaite.

Pour lui comme pour les partisans de l'armistice, la défaite de l'Angleterre paraît probable et, avec elle, la fin de la guerre et la victoire définitive de l'Allemagne.

Le 22 juin 1940 est conclu l'armistice entre le IIIe Reich allemand et les représentants du gouvernement français de Philippe Pétain.

Le général de Gaulle, à Londres, entre dès le lendemain en résistance, tandis que le Maréchal Pétain laisse la collaboration s'installer progressivement avec l'occupant.

<sup>10</sup> Centre d'entraînement commando

<sup>11</sup> État-Major de Force ; École militaire de la Flotte

<sup>12</sup> C'était l'objet de la "directive N°19", signée par le Führer lui-même, et dans laquelle, Hitler n'envisageait pas l'hypothèse d'un débarquement allié en Afrique du Nord, mais qu'il pressentait néanmoins que des difficultés lui viendraient un jour de la rive méridionale de la Méditerranée. L'opération Attila était donc préparée "en prévision du cas où un mouvement de révolte se produirait

---

dans les parties de l'Empire colonial français actuellement sous le commandement du général Weygand". Mais certains affirment que la réelle intention d'Hitler de cette directive numéro 19 était de s'emparer de la flotte française à Toulon.

**13** Gabriel Auphan (1894-1982) est directeur du cabinet de l'amiral Darlan, secrétaire d'État à la Marine du gouvernement de Vichy. L'amiral Auphan porta sa part de responsabilité dans les actes du gouvernement de Vichy, mais ne partagea pas la conviction de Darlan selon laquelle « le salut de la France se trouvait dans la collaboration avec l'Allemagne », ni le souhait de Pierre Laval d'une victoire du III<sup>e</sup> Reich.

Il démissionna du gouvernement, le 17 novembre 1942, ce qui devait lui faire plaider son absence de responsabilité dans le sabotage de la flotte réalisé à Toulon, sous l'autorité de l'amiral de Laborde, dix jours plus tard. Il n'a pas rejoint pour autant la France combattante qui restait pour lui la « dissidence » et l'alliée de la Grande-Bretagne considérée comme l'adversaire traditionnel par la Marine nationale, dont l'anglophobie fut renforcée par les événements de Mers el-Kébir.

Il fut chargé par le maréchal Pétain, le 11 août 1944, de négocier avec le gouvernement provisoire de la République française, qui avait été proclamé à Alger le 3 juin 1944 afin de trouver au problème politique français, au moment de la libération du territoire, une solution de nature à empêcher la guerre civile et à réconcilier tous les Français de bonne foi ». Mais De Gaulle et d'autres résistants notables veillaient à ce qu'il n'y eût aucune légitimation de la France combattante avec l'État français. Gabriel Auphan n'obtint aucune réponse.

Ayant quitté la France libérée, l'amiral Auphan fut condamné par contumace, en août 1946, aux travaux forcés à perpétuité. Il se constitua prisonnier en 1955 : la Haute Cour de justice lui infligea une peine de cinq ans de prison avec sursis, avant que le Conseil d'État ne lui rende, en 1956, son grade et son droit à pension.

Par la suite, Gabriel Auphan allait se consacrer à la défense du régime de Vichy et essaya de justifier tous les actes de ce régime de collaboration.

**14** Erich Raeder (1876-1960) est un militaire allemand qui a servi dans la Marine de son pays au cours de la Première et de la Seconde Guerres mondiales. Officier général de la Reichsmarine pendant l'entre-deux-guerres, puis de la Kriegsmarine dès sa création par le Troisième Reich, il atteint le plus haut rang de la hiérarchie militaire navale, celui de Großadmiral (Grand Amiral), en 1939. Il est le commandant en chef de la Kriegsmarine jusqu'à son remplacement au début de l'année 1943 par Karl Dönitz. Il est condamné à la prison à vie au procès de Nuremberg puis est libéré en 1955, à près de 80 ans, pour raisons médicales

**15** Le contre-amiral AUPHAN, Secrétaire d'État à la Marine, Chef d'état-major des Forces Maritimes, à Monsieur le Grand Amiral RAEDER.

"Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais nous sommes l'un et l'autre des militaires et des marins, ce qui est une introduction suffisante. Vous êtes à la tête de la Marine allemande ; comme moi maintenant à la tête de la Marine française, sous les ordres du Maréchal chef de l'État, commandant en chef des forces militaires.

Patriotes, l'un et l'autre, vous comprendrez certainement comme moi l'émotion qui étreint la Marine française dans les circonstances actuelles. Fidèle aux engagements pris et à la parole donnée, la Marine française a combattu farouchement et sans la moindre défaillance ses agresseurs qui étaient vos ennemis et contre lesquels - je parle des Américains - elle n'avait aucune haine.

Elle l'a fait dans le respect de l'armistice, pour l'honneur. Depuis Mers-el-Kébir et Dakar, une cinquantaine de bâtiments de guerre coulés ou avariés et des milliers de morts ou de blessés sont la rançon de cette fidélité.

Aujourd'hui, les fondements de l'armistice qui préservait l'indépendance de la Marine sont ébranlés. Je vous demande instamment de tenir compte de notre passé depuis l'armistice pour que la Marine française soit respectée de même que l'indépendance du Maréchal, pour lequel la Marine s'est battue. Il y a des choses que nous ne pouvons pas faire. Mais nous pouvons nous rencontrer sur les chemins de l'honneur et de la fidélité à nos patries respectives.

Je vous demande d'agréer, Monsieur le Grand Amiral, les assurances de ma haute considération.

**16** Le débarquement, mal préparé, mal accueilli sera suivi de violents combats sur terre et sur mer. La Tunisie, que le bureau des opérations de l'état-major américain a jugé inutile d'inclure dans la zone de débarquement, sera utilisée par l'Axe, dès le 10 novembre, pour des opérations aériennes massives contre le corps expéditionnaire allié. Elle deviendra une solide tête de pont qui ne sera liquidée qu'au bout de plusieurs mois, et au prix de lourdes pertes.

**17** L'Alliance de l'axe (communément appelée l'Axe) dans la seconde guerre mondiale est constitué par les pays qui reconnaissent la domination de l'Allemagne et de l'Italie en Europe continentale, et celle du Japon à l'est de l'Asie.

---

Les trois principaux partenaires de l'Alliance de l'Axe sont donc l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Puis, cinq autres États européens rejoignent l'Axe au cours de la Seconde Guerre mondiale : la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie et la Croatie.

**18** André Marquis (1883-1957) est un vice-amiral français connu pour son rôle lors du sabordage de la flotte à Toulon le 27 novembre 1942. Après une carrière d'officier supérieur maritime, il est nommé vice-amiral en juillet 1940, et en septembre 1940 préfet maritime de Toulon. Sa charge est particulièrement délicate du fait des circonstances. Il est responsable des bateaux de servitude de la Direction du port mais aussi des bâtiments en réparation et en gardiennage d'armistice, donc qui sont dans l'impossibilité d'appareiller.

Il est arrêté par les Allemands lors de l'invasion de la zone Sud puis de l'opération Lila le 27 novembre 1942, jour du sabordage de la flotte à Toulon, il est de nouveau emprisonné au moment de l'épuration à la Libération en France et est révoqué sans pension à compter du 8 septembre 1944.

Condamné par la Haute Cour le 14 août 1946 à cinq ans de prison et à la dégradation nationale à vie, il est gracié en septembre 1950 et amnistié en juillet 1955. En novembre 1956, l'arrêté le révoquant est définitivement cassé par le Conseil d'État, le réhabilitant complètement dans ses droits et pensions.

**19** La Kriegsmarine (marine de guerre) est le nom allemand de la marine de guerre allemande entre 1935 et 1945, sous le Troisième Reich.

**20** Le fort Lamalgue de Toulon, dans le Var, a été édifié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est situé sur un plateau dominant le littoral à l'est du centre historique de la ville. Avant la construction du fort, cet espace était planté de vignes produisant un vin réputé. Il a été érigé pour protéger les voies terrestres menant à la ville et sécuriser également le fort Saint-Louis qui était déjà implanté en bord de mer.

Mobilisant 2000 ouvriers, le début du chantier fut ralenti pour des questions financières puis la peste de 1720. Étant même interrompus quelques années, les travaux furent relancés durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sur ordre de Louis XV en 1764.

Achévé alors que la Révolution était déjà intervenue, en 1792, conçu selon les principes de Vauban, il se présente sous la forme d'une vaste enceinte de 200 m de long sur 144 m, entourée par un fossé. Pour autant, sa première fonction est alors de servir de prison. Puis en 1793 les révoltés royalistes ouvrent la place aux soldats anglais et laissent la flotte espagnole et anglaise entrer dans la rade de Toulon.

Sous Napoléon, le fort retrouve sa vocation de prison : y sont incarcérés des prisonniers politiques puis des militaires, officiers et soldats, considérés comme insubordonnés. L'Emir Abdel Kader fut l'un des détenus les plus célèbres à y avoir été enfermé.

Le site est le siège de l'École navale en 1941 et 1942. De nos jours, la Marine nationale occupe toujours le fort. Il est toutefois ponctuellement ouvert au public, notamment lors des Journées du Patrimoine

**21** En termes marins, l'expression "Allumer les feux de navigation" fait référence à des lumières faisant partie de l'équipement de sécurité requis à bord d'une embarcation. Ceux-ci varient en fonction du type et des dimensions de l'embarcation. Ces lumières sont allumées lorsque le navire prend la mer.

**22** Jean Guéhenno (1890-1978) est un écrivain et critique littéraire français. Pendant l'Occupation, il s'engage dans la Résistance intellectuelle comme membre fondateur du Comité national des Écrivains et du groupe des Lettres Françaises.

Refusant de publier en se soumettant à la censure de l'Occupant, il commence une biographie de Jean-Jacques Rousseau. Sous le pseudonyme de "Cévennes", il donne un ouvrage aux Éditions de Minuit clandestines intitulé : "Dans la prison"

À la rentrée scolaire de 1943-1944, le régime de Vichy le rétrograde en classe de 4<sup>ème</sup> au lycée Buffon.

**23** Pierre Laval (1883-1945) est mort exécuté le 15 octobre 1945 à la prison de Fresnes (Seine). Il est avec Philippe Pétain la personnalité la plus importante du régime de Vichy et le principal maître d'œuvre de la politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. D'abord vice-président du Conseil et dauphin désigné de Pétain jusqu'à son éviction soudaine en décembre 1940, il revient comme chef du gouvernement d'avril 1942 à août 1944, accentuant la collaboration, désirant anticiper les désirs des nazis, avec comme but de permettre à la France d'occuper une place de choix dans une future Europe allemande.

En fuite à la Libération, il est arrêté, condamné à mort pour haute trahison et complot contre la sûreté intérieure de l'État par la Haute Cour de justice. Il est fusillé après avoir avalé une capsule de cyanure.

**24** Maurice-Athanase Le Luc (1885-1964) est un vice-amiral d'escadre français de la Seconde Guerre mondiale. Il était adjoint au commandant en chef des Forces maritimes françaises, l'amiral Darlan, lorsqu'il fut promu vice-amiral en novembre 1939 et commandant des forces maritimes. Le 22 juin

---

1940, il fut l'un des signataires de l'armistice dans la clairière de Rethondes, où il représentait la Marine aux côtés de l'ambassadeur Léon Noel, du général Charles Huntziger (armée de Terre) et du général Jean Bergeret (armée de l'Air).

Maurice Le Luc est considéré comme l'un des responsables de l'échec des négociations entre l'amiral britannique Somerville et son homologue français Gensoul, échec qui provoqua la bataille de Mers el-Kébir. En effet, dans l'après-midi du 3 juillet 1940, un compromis était sur le point d'être trouvé, mais Le Luc fit savoir par radio à Gensoul que les escadres françaises de Toulon et d'Alger se portaient à son secours. Les Britanniques captèrent ce message et Londres ordonna à Somerville d'ouvrir le feu. Le Luc sert ensuite le gouvernement de Vichy et prend rang et appellation de vice-amiral d'escadre en mars 1941, restant le commandant des forces maritimes jusqu'en septembre 1941 puis de nouveau de novembre 1942 à début avril 1943.

Après-guerre, il est condamné à deux ans de prison pour collaboration le 25 février 1950. Amnistié en 1951, il est réintégré dans la deuxième section des officiers généraux de la marine en septembre 1961. Il meurt le 7 avril 1964 à Paris.

**25** "J'ai envers vous, monsieur le Chancelier, un devoir : celui d'être franc. J'ai la conviction que la Flotte française aurait pu jouer un grand rôle dans la défense de la France et de l'Europe et dans la reconquête de l'Empire. Elle aurait ajouté d'autres pages illustres à une histoire riche en héroïsmes. En attendant, elle eût accepté, avec son abnégation traditionnelle, de dures disciplines, celle même de ne pas naviguer, pour prouver son loyalisme à l'égard du Maréchal de France et permettre à son gouvernement de vous apporter un témoignage de sa fidélité. Les circonstances ne l'ont pas permis". Laval ajoute encore comme pour mieux préserver les relations à venir entre son gouvernement et Berlin : "J'ai fait appeler l'amiral Abrial, afin de transmettre à Toulon les ordres qui eussent permis de sauvegarder l'honneur et peut-être l'existence de la Flotte, l'Amirauté venait d'être informée de l'occupation effective de l'arsenal de Toulon, de l'isolement de son haut commandement, le sabotage était déjà commencé. J'étais alors impuissant à arrêter l'irréparable".

**26** Bilan détaillé du sabotage

- 90% de la flotte de Toulon sabordée dont la totalité des forces de haute mer.
- Tous les grands bâtiments de combat sont coulés ou irrécupérables.
- Les quelques bateaux qui seront refloués seront démantelés : 39 bâtiments capturés sans grande valeur militaire : sabotés, endommagés ou désarmés.
- 235 000 tonnes sabordées.
- 2 Croiseurs de bataille.
- 1 Cuirassé.
- 7 Croiseurs.
- 1 Transport d'Aviation.
- 15 Contre-Torpilleurs.
- 13 Torpilleurs.
- 6 Avisos.
- 12 Sous-Marins.
- 9 Patrouilleurs et dragueurs.
- 19 Bâtiments de servitude.
- 1 Bâtiment-Ecole.
- 28 remorqueurs.
- 4 Docks-flottants.

**27** Reste de la flotte française après le Sabordage

- Des sous-marins échappent au sabotage : sous-marins Casabianca et Marsouin qui rejoignent Alger : sous-marin Le Glorieux qui rejoint Oran : sous-Marin Iris, à court de gazole, se réfugie à Barcelone, où il restera jusqu'à la fin de la guerre.
- Le Léonor Fresnel, un petit baliseur réussit à rejoindre Alger.
- Les Italiens récupèrent des torpilleurs et contre-torpilleurs anciens et désarmés dont ils ne feront aucun usage.
- Les épaves des croiseurs La Galissonnière et Jean de Vienne sont renfloués et rebaptisés FR11 et FR12 sans suite.
- Les Allemands récupèrent 2 tubes de 340 mm d'une tourelle du cuirassé Provence qui sont installés en 1944 sur la tourelle C de la batterie du Cap Cépet.

**28** "La flotte de Toulon, cette flotte de la France, vient de disparaître. Au moment où nos navires allaient être saisis par l'ennemi, le réflexe national a joué dans les âmes des équipages et des États-Majors. En un instant, les chefs, les officiers, les marins ont vu se déchirer le voile atroce que depuis

---

juin 1940 le mensonge tendait devant leurs yeux. Ils ont compris, en un instant, à quel aboutissement infâme ils allaient être aculés. Privés sans doute de toute autre issue, ces marins français ont, de leurs mains, détruit la flotte française afin que soit, du moins, épargnée à la Patrie la honte suprême de voir ses vaisseaux devenir les vaisseaux de l'ennemi. Mais, la France a entendu le canon de Toulon, l'éclatement des explosions, les coups de fusils désespérés de l'ultime résistance. Un frisson de douleur, de pitié, de fureur, l'a traversée toute entière. Ce malheur, qui s'ajoute à tous ces malheurs, achève de la dresser et de la rassembler, oui, de la rassembler dans la volonté unanime, d'effacer par la victoire toutes les atroces conséquences du désastre et de l'abandon. Vaincre, il n'est pas d'autre voie, il n'y en a jamais eu d'autre."